

Ouverture de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 71;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15833_t1_0071_0000_1

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Séance du 25 fructidor an II

(jeudi 11 septembre 1794)

Présidence de BERNARD (de Saintes) (1)

La séance est ouverte à onze heures du matin.

1

Un membre du comité de Correspondance et Pétitions donne lecture de la correspondance, dont le détail suit :

La société populaire de Grave-Libre [ci-devant Saint-Nicolas-de-la-Grave], district de Beaumont [département de la Haute-Garonne] (2), offre à la Convention de céder le ci-devant château de la commune, qu'elle a précédemment acquis, et de l'indiquer pour former un hôpital militaire.

La Convention renvoie la pétition aux comités d'Aliénation et des Secours (3).

2

La société populaire de Mennecy-Marat [Mennecy, département de Seine-et-Oise] offre 247 L 3 s. pour contribuer à l'armement d'une frégate.

Mention honorable (4).

[La société populaire de Mennecy-Marat à la Convention nationale, le 10 fructidor an II] (5)

Législateurs

Tandis que la France entière est occupée à la fabrication des armes, et du salpêtre, pour servir à la destruction des puissances tyranniques, infructueusement coalisées contre la liberté; la société populaire de la commune de

Mennecy s'est attachée particulièrement à la tyrannique albion, à ce Pitt, à ce George, principaux chefs de cette coalition.

En conséquence, voulant aider à procurer l'anéantissement de ces tigres et de ces despotes armées contre nous, elle a fait une souscription montant à la somme de deux cent quarante sept livres trois sols, qu'elle vous fait passer pour contribuer à l'armement d'une frégate afin de pulvériser et anéantir jusqu'au dernier de ces prétendus rois de la mer.

Et vous, Dignes Législateurs, continuez à fixer la destinée de la République! Déjoués les complots des traitres qui voudroient encore attenter à notre liberté!

Pour nous nous serons toujours zelés pour la défense de la Représentation nationale.

GOISSARD, président, DEBOUSSAIRE, secrétaire.

3

Celle de Valréas [département de Vaucluse] félicite l'Assemblée sur l'énergie qu'elle a déployée contre les nouveaux tyrans Robespierre et complices, et l'invite de rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[La société populaire de la commune de Valréas à la Convention nationale, thermidor an II] (7)

Citoyens représentants

Des scélérats couverts du masque du patriotisme qui avoient eu l'art d'usurper la confiance nationale sous l'apparence d'un dévouement sans borne à la chose publique minoient sourdement la perte de la liberté; ils paroisoient vouloir consolider le bonheur du

(1) *Débats*, n° 721, 413.

(2) Tarn-et-Garonne depuis 1808.

(3) *P.-V.*, XLV, 199.

(4) *P.-V.*, XLV, 199. *Bull.*, 29 fruct. (suppl.).

(5) C 318, pl. 1295, p. 16. *Ann. Patr.*, n° 629.

(6) *P.-V.*, XLV, 199.

(7) C 320, pl. 1318, p. 13.